



PLU

Cavaillon

6.3. Plan des périmètres reportés à titre informatif

Elaboration du PLU prescrite le 23 septembre 2013
PLU arrêté le 15 mars 2017
PLU approuvé le 4 avril 2019



Légende :

-  Bois ou forêt relevant du régime forestier
-  Voies bruyantes
-  Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C)
-  Secteur concerné par la taxe d'aménagement
(voir annexe 6.3.e. Taxe aménagement)
- Réseaux de l'ASA du Canal Saint Julien
-  Périmètre de l'ASA du canal Saint-Julien
- Canal Saint Julien
-  Réseaux de canaux maîtres
-  Réseaux de canaux secondaires (filioles)
-  Réseaux sous pression
-  Fossés d'écoulement (ASCO)
- Canal Cabedan Neuf
-  Réseaux Cabedan Neuf

